

Ingrid Neumann-Holzschuh et Julia Mitko, *Grammaire comparée des français d'Acadie et de Louisiane (GraCoFAL), avec un aperçu sur Terre-Neuve*, Berlin, De Gruyter, 2018, 942 p.

Pierre-Don Giancarli

Numéro 48, automne 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1066878ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1066878ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Giancarli, P.-D. (2019). Compte rendu de [Ingrid Neumann-Holzschuh et Julia Mitko, *Grammaire comparée des français d'Acadie et de Louisiane (GraCoFAL), avec un aperçu sur Terre-Neuve*, Berlin, De Gruyter, 2018, 942 p.] *Francophonies d'Amérique*, (48), 116–119. <https://doi.org/10.7202/1066878ar>

Ingrid Neumann-Holzschuh et Julia Mitko, *Grammaire comparée des français d'Acadie et de Louisiane (GraCoFAL), avec un aperçu sur Terre-Neuve*, Berlin, De Gruyter, 2018, 942 p.

Cet ouvrage a pour but de comparer trois variétés de français nord-américaines, parlées au Canada mais aussi aux États-Unis, à savoir le français acadien, le français louisianais et le français terreneuvien. Toutefois, ce dernier ne figure qu'à titre d'« aperçu » en raison de l'absence de corpus proprement dit permettant de décrire cette variété sur la même base que les deux autres, tandis que les observations portant sur deux autres variétés de français, le *Mississippi Gulf Coast French* et le « français québécois » (p. LX) (appellation rare vu la situation majoritaire du français au Québec, tout comme celle de « madelinien » pour « madelinot ») sont fréquentes, sans parler d'autres variétés laurentiennes (franco-ontarien, franco-manitobain, franco-albertain) ou du français mitchif. Le fait que chaque chapitre comprenne une description des phénomènes basée sur un nombre impressionnant d'exemples pertinents et des commentaires de nature historique, variationnelle ou diachronique, qui se distinguent aisément grâce à une police légèrement plus petite, est à mettre au crédit de l'ouvrage.

La division en GN, GV et phrase est classique et efficace. L'approche est généralement descriptive ainsi que la terminologie, bien que cette dernière puisse parfois prêter à discussion. Ainsi, à l'intérieur de la classe des quantifieurs (p. 101) sont distingués les déterminants indéfinis simples (« plusieurs », « quelques », ...) et composés (« n'importe quel », adverbe + de [« pas grand de »]), etc. Mais il est difficile de parler de composition quand il n'y a pas association de plusieurs bases lexicales, mais juxtaposition d'un élément lexical et d'un autre plus grammatical (« de »), ce dernier étant d'ailleurs le plus souvent absent dans le cas de « (pas) grand ». Ailleurs, des indépendantes sont prises pour des principales : « que le Bon Dieu aye pitié de son âme », dans la partie sur le subjonctif (p. 326-327), « on la paquait dans du son de scie, mettait dans ène bâtisse, pis mettre à peu près un pied de son de scie dans les bords », dans la partie sur l'infinif substitut (p. 447).

Les trois variétés principales analysées dans l'ouvrage sont distinctes, mais apparentées à deux titres : le fait d'être en situation minoritaire au sein d'une majorité anglophone et de connaître une influence de l'anglais (mais les auteures précisent avec raison qu'il ne s'agit pas pour autant de

voir dans l'anglais, facteur intersystémique de changement par contact, la source de tout changement, car un rôle important est joué par les processus d'autorégulation), et leur « héritage acadien » (p. L). Si l'on peut légitimement voir dans le louisianais une part d'héritage acadien, que l'autoproclamation d'« Acadiana » d'une partie du sud de la Louisiane ne doit pas nous faire surestimer, cette formulation appliquée à l'acadien lui-même peut surprendre puisqu'elle revient à dire que le français acadien a un héritage acadien et, appliquée au français terreneuvien, elle pose la question du périmètre de ce qu'on entend par « acadien » et donc, par « Acadie ».

En effet, l'Acadie est composée des trois Provinces maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard), des Îles-de-la-Madeleine et de Terre-Neuve, sans oublier que l'acadien est aussi parlé, entre autres, en Gaspésie, sur l'île d'Anticosti et au nord-est de la Nouvelle-Angleterre aux États-Unis. Terre-Neuve est donc présentée à juste titre comme faisant partie intégrante de l'Acadie historiquement, en dépit du fait que le titre laisse entendre que Terre-Neuve ne fait partie ni de la Louisiane ni de l'Acadie, sans doute parce qu'elle est excentrée par rapport aux autres sur le plan géographique. D'autre part, Terre-Neuve a un « héritage acadien » tout en constituant une variété distincte. Si « la présence du français se limite plus ou moins à la presque île de Port-au-Port » (p. XVI), le fait que de nombreux francophones de cette partie de Terre-Neuve ne viennent pas des Provinces maritimes, contrairement à ceux de Kippens et de Stephenville, mais sont des descendants de déserteurs de la marine marchande française venus de l'ouest de la France, a peut-être contribué à la présence de traits non typiquement acadiens dans la variété terreneuvienne retenue.

Mais leur ambition, outre de comparer ces trois variétés de français nord-américaines, est aussi de fournir une meilleure compréhension de la variation morphosyntaxique du français en général (p. XLIX). Cet objectif, en plus de faire courir le risque de redire ce qui est dit ailleurs sur le français en général, nécessite un subtil équilibre en regard de la volonté, d'ailleurs bien compréhensible, de se focaliser sur les différences par rapport au français de France (voir, par exemple, p. 121, 294, 440). Et se focaliser sur les particularités orientales, bien entendu, les choix de se concentrer sur certaines zones plutôt que sur telles autres, notamment les marqueurs les mieux étudiés en linguistique canadienne (ainsi p. 138

et sqq., toute une partie est consacrée à «tout»), étant entendu qu'une vision critique des résultats de la recherche utilisée doit toujours être de mise. Ainsi, la dichotomie «progressivité focalisée»/«progressivité durative» de Bertinetto, reprise également par Pusch (p. 411), ne va pas sans contradiction entre valeur primaire et certaines valeurs secondaires.

Se pose alors la question de la variété de français de France à prendre en considération, que les auteures n'éluent pas. Car elles traitent aussi de phénomènes qui, de façon plus restreinte, ne diffèrent que du français de France standard (p. 804-806), c'est-à-dire qui se retrouvent en France en français non standard (p. 571) et en français parlé (p. 501), étant entendu que les termes de «parlé» et de «non standard» ne sont pas équivalents et méritent des définitions précises.

Les classifications gagneraient parfois à être précisées ou explicitées : en quoi «par» est-il une préposition faible? (p. 551); une distinction entre pronominal réfléchi à objet inaliénable et pronominal éthique à objet aliénable avec un verbe bivalent serait utile (p. 100); parler de «pronoms adverbiaux» pour «y» et «en» (p. 244 et sqq.) nivelle des différences importantes; plutôt qu'une distinction binaire entre «être» auxiliaire + participe passé et «être» copule + adjectif, une distinction ternaire entre «être» copule, «être» dans une structure temporelle marquant l'antériorité avec un repère de révolu et «être» dans une structure aspectuelle d'accompli permettrait de faire en sorte qu'une séquence comme «il est parti» (p. 278 et sqq.) ne soit pas exclue *a priori* d'une étude sur les auxiliaires.

Des choix pourraient parfois être faits plutôt que de tenter de concilier des positions quasi inconciliables : au sujet de la tendance au non-accord du verbe avec son sujet, si le non-accord se manifeste surtout après les sujets non pronominaux et après les relatives sujets en «qui», on ne peut pas adopter la conclusion de Chaudenson *et al.* (p. 259), selon laquelle la tâche d'indiquer la personne grammaticale repose sur les seuls pronoms personnels, justement parce que, dans les cas concernés, le sujet n'est pas un pronom personnel. Si le futur simple est en train de se spécialiser pour les valeurs modales et le futur périphrastique pour les valeurs temporelles, peut-on dire que le degré de certitude favorise le futur périphrastique (p. 371)? Si le subjonctif est expliqué sur la base de la non-assertion (p. 315), il est difficile d'intégrer la partie de l'ouvrage où il est dit qu'il s'emploie dans le domaine «affectif» («c'est bon que

tu peuves t'en souvenir de tout ça»). Si l'hypothèse de l'absence du subjonctif comme héritage du français préclassique est retenue (p. 308), les variétés dans lesquelles ce mode est par contre le plus présent peuvent difficilement être qualifiées de conservatrices (p. 309) car si elles sont conservatrices, alors le recul du subjonctif y est le fruit d'une évolution.

Il s'agit d'un livre de référence, à consulter sur tel ou tel point de morphosyntaxe en fonction des besoins, qui fait le bilan d'une bonne partie de l'état de la recherche acadianiste actuelle, offrant à ses lecteurs une documentation riche et précise, appuyée sur de solides références et qui a le mérite d'adopter une démarche comparative, pionnière par son envergure dans le domaine de la linguistique canadienne, qui prend à bras le corps un foisonnement de variantes au sein des variétés. Il tisse des liens vers les créoles, ouvre naturellement des fenêtres sur les français populaires du XVII^e siècle et de l'époque coloniale et est une invitation pour la communauté des chercheurs à emprunter la voie comparative afin de mettre dos à dos d'autres variétés de français.

Pierre-Don Giancarli
Université de Poitiers

Alexandre Klein, Hervé Guillemain et Marie-Claude Thifault (dir.), *La fin de l'asile ? : histoire de la déshospitalisation psychiatrique dans l'espace francophone au XX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018, 240 p., coll. « Histoire ».

Débutons par la présentation de la nature de cet ouvrage. Il ne s'agit pas d'un ouvrage de synthèse, comparant le processus de désinstitutionnalisation dans différentes communautés francophones de l'Amérique du Nord et de l'Europe. Il s'agit plutôt d'un recueil de 13 chapitres portant sur divers aspects du processus de désinstitutionnalisation, qui caractérise la manière avec laquelle les personnes qui reçoivent des soins de santé mentale ont été renvoyées dans les collectivités. Il faut noter que les responsables de cet ouvrage collectif proposent un nouveau terme pour désigner ce processus devenu une politique gouvernementale adoptée dans la plupart des pays nord-américains et européens. Ces auteurs proposent le terme de déshospitalisation plutôt que désinstitutionnalisation, qui est largement utilisé par les spécialistes. Ce terme, comme le signalent les auteurs dans l'introduction du volume, souligne que la déshospitalisation renvoie au processus de « disparition concrète, celle de l'hôpital comme